

FICHE DE POSTE N°15

COMMISSION DISCIPLINE

Rôle :

- Déterminer les manquements au règlement à l'issue de la commission
- Préconiser les suites à appliquer



Impartial, à l'écoute, précis

Actions :

- Enquêter en amont ou en aval sur la faute du/des l'adhérent(s)
- Animer la commission de discipline
- Ecouter les versions du/des adhérent(s) impliqué(s)
 - *NB : les adhérents peuvent se faire représenter et/ou accompagner d'un autre adhérent de l'association afin d'assurer sa « défense »*
- Juger de la gravité de la faute en huis clos
- Rédiger le procès-verbal pour le CA et, le cas échéant, faire des préconisations sur les suites à donner à cette affaire

Responsable :

- De la rédaction du PV de la commission de Discipline

Les outils :

Règlement intérieur de l'Association

